



Calcul nombre d'heures pour droit au chômage

Par Mocohe

Bonjour,

J'ai lu qu'il est nécessaire d'avoir travaillé 910h pour avoir droit aux allocations chômage.

Est ce que cela inclus les congés payés ou pas?

Pour employeur voudrai que je les prenne pour éviter de me les payer mais les compter dans la date de fin de contrat.

Sachant que je suis à 28h par semaines et que je travaille depuis le 6 septembre 2024 comment savoir quelle date de fin de contrat proposer pour que je puisse bénéficier du chômage?

Merci de votre aide.